

## Réunion du 12 mars 2021

### Présents :

- Karine CLEMENT - Président de la Communauté de Communes Pays Ségali (PSC)
- André BORIES - Vice-Président de l'Office de Tourisme Pays Ségali/ Vice-Président PSC
- Isabelle SUDRES - DGA Communauté de Communes du Pays Ségali
- François CARRIERE - Conseiller départemental Aveyron
- Didier SOMEN - Président de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala (3CS)
- Christian BORDOLL - Président de l'Office de Tourisme du Ségala tarnais / Vice-Président 3CS en charge du Tourisme
- Rolande AZAM - Conseillère municipale Mairie de Tanus
- Loris CARIOU - Pôle territorial Albigeois et Bastides
- Nathalie AMIOT- Paysagiste CAUE Tarn
- Karine LACAM - EPAGE du Viaur
- Hélène BIBAL - Directrice de l'Office de Tourisme Pays Ségali
- Amandine GONSALES - Directrice de l'Office de Tourisme du Ségala Tarnais
- Marie LAMOUR - Chargée de communication 3CS
- Jean SOLER - membre association VVV
- Bruno SUDRES - membre association VVV

### Excusés :

- Aurélie AUBRY - Paysagiste CAUE Aveyron
- Jean-Luc TARROUX - Maire de Tauriac-de-Naucelle
- Hubert DELAMARE - CCI du TARN

Un comité de pilotage (COFIL) est composé afin de suivre le projet OBJECTIFS VIADUCS UNESCO (OUV) - Viaduc du Viaur.

La présentation de ce cinquième COFIL est jointe à ce compte-rendu.

L'objectif de cette nouvelle rencontre est de présenter l'association pour le classement au patrimoine mondial des viaducs de Garabit et du Viaur parmi les viaducs à grande arche de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, de présenter le rallye des 6 ponts, de parler de l'exposition du Géant du Viaur.

### I. Présentation de l'association

#### a. Objet de l'association

En préambule, les membres du comité de pilotage sont informés que les statuts de l'association ont été travaillés en collaboration avec les 3 communautés de communes (PSC, 3CS, St Flour Communauté) et relus par un juriste. Les statuts ont été présentés et validés par les 3 conseils communautaires.

M. Bories et M. Somen rappellent que cette association pilotera le projet en lien avec la Fondation et participera aux projets portés par les collectivités.

Mme Amiot (CAUE du Tarn) confirme qu'il est important que l'association porte le projet national et reflète la volonté des collectivités dont les communes.

Les missions de l'association sont les suivantes :

- Fédérer les partenaires français dans le cadre de la candidature transnationale au patrimoine mondial,
- Préparer et présenter la candidature des ouvrages français parmi la série retenue auprès du Ministère de la culture et des instances ad hoc,
- Coordonner les différents acteurs pour l'élaboration de la candidature,
- Agir en faveur de l'identification, la protection, la conservation et de la transmission aux générations futures de ce patrimoine culturel,
- Valoriser ces ouvrages d'art et sites emblématiques du patrimoine industriel français,
- Promouvoir la démarche de candidature de ces deux viaducs et faire rayonner leur territoire ; et organiser tout évènement à cet effet,
- Faciliter les échanges et le partage d'expériences entre les différents territoires et les acteurs parties prenantes,
- Développer la connaissance, l'éducation et la sensibilisation des habitants,
- Favoriser la participation citoyenne autour de cette candidature.

#### *b. Membres de l'association*

L'association est dirigée par un conseil d'administration composé de :

- 12 membres fondateurs

o Saint-Flour communauté, 3 sièges,

o Pays Ségali communauté, de 2 sièges (Mme la présidente Karine Clément, M. André Bories),

o Communauté de communes du Carmausin Ségala, de 2 sièges (M. le président Didier Somen, M. Christian Bordoll),

o Communes d'Anglards-de-Saint-Flour, de Ruynes-en-Margeride, de Val d'Arcomie, de Tauriac-de-Naucelle, de Tanus (représenté par Mme Rolande Azam), à raison d'1 siège par commune.

- 10 membres actifs siègent au Conseil d'administration selon la représentation suivante :

o collège représentant le propriétaire et gestionnaire des ouvrages, 2 sièges

o collège des collectivités territoriales, 4 sièges

o collège des structures et personnalités qualifiées, 2 sièges

o collège des associations locales, à raison de 2 sièges,

L'association se compose de membres fondateurs, de membres actifs, de membres associés, de membres d'honneur et de membres bienfaiteurs.

## II. Présentation du rallye des 6 ponts

Du 11 au 26 septembre 2021, les amateurs de voitures anciennes s'élanceront pour une aventure de 6000 km sur les routes européennes.

De l'Allemagne au Portugal en passant par la France et l'Italie, ce voyage les emmènera à la découverte des 6 viaducs candidats au classement au patrimoine mondial de l'UNESCO dont le viaduc du Viaur. En chemin, ils croiseront la route d'une vingtaine de sites classés.

### a. Point sur la présentation et l'organisation du rallye

Ce rallye se découpe en 6 étapes, 1 par viaduc :

- Allemagne : Müngstener Brücke (Soligen-Remscheid) / 11 septembre 2021
- Italie : Ponte San Michele (Paderno-Calusco) / 13 septembre 2021
- France : Viaduc du Viaur (Tauriac-de-Naucelle - Tanus) / 16 septembre 2021
- Portugal : Ponte Dom Luis I (Porto) / 19 septembre 2021
- Portugal : Ponte Maria Pia (Porto) / 20 septembre 2021
- France : Soirée exceptionnelle près de Bordeaux / 22 septembre 2021
- France : viaduc de Garabit (Saint-Flour Communauté) / 23 septembre 2021
- Allemagne : Müngstener Brücke (Soligen-Remscheid) / 26 septembre 2021

#### Etape du 16 septembre au Viaduc du Viaur :

Accueil des organisateurs Tim et Mark de 10h à 12h.

Stand tourisme avec les 2 OT tout au long de la journée pour assurer la promotion et donner des idées aux participants.

Animations :

L'association VVV propose de mettre à disposition l'exposition (celle de 2020) sur les deux aires suivantes Les terrasses du Yunnan, Aire de Paul Bodin/ Halte du Viaur/Malphettes. Le Pays Ségali nous confirme que le site hôtelier n'est pas sécurisé à ce jour.

Stand avec démonstration d'artisans locaux. Depuis le jour du COPIL, nous pouvons affirmer la présence de la Crouzié des métiers.

Animations possibles devant Terre Ségala, à Naucelle. L'OT du Pays Ségali est entré en contact avec eux. En attente de validation.

Stand de dégustation : les OT proposeront des produits locaux à déguster (fouace, tripoux, fromages, jus de pommes, échaudés, vin AOC Gaillac)

Animation musicale avec AJAL à confirmer.

Identification des aires pour animations et parking.

### **b. Communication et promotion**

Les 2 OT se chargeront de communiquer l'évènement aux clubs et associations de véhicules anciens et de collection, ainsi qu'auprès des écoles.

Une charte rédactionnelle est proposée et validée par les membres du COPIL pour harmoniser les articles, les publications. Cette charte est à l'usage des 2 collectivités, des 2 OT et de l'association VVV. Elle sera communiquée à St Flour communauté.

Les 2 OT ont harmonisé leur calendrier des publications sur les réseaux sociaux. Il est proposé de parler du patrimoine immatériel classé à l'UNESCO : le pastoralisme.

Des communiqués de presse seront rédigés et adressés par les soins de l'OT du Ségala Tarnais aux diverses presses (écrites, radio).

Double-page du roadbook :

3 visuels ont été présentés aux membres présents.

Faisant suite aux divers échanges, il est décidé de faire une proposition par thématique au lieu d'une offre par site ou par département. Les thématiques choisies sont : patrimoine, rivière, gastronomie, révolution industrielle.

Il est nécessaire d'insérer le logo du viaduc créé en 2019.

Si l'on garde la cartographie, il faudra mentionner le nord et le sud, l'agrandir.

La nouvelle proposition graphique sera à transmettre et à faire valider aux 2 présidents des intercommunalités, aux 2 présidents d'OT et aux 2 maires.

Proposition double-page aux CDT/ADT : coût 400 €.

### **III. Présentation de l'Exposition du « Géant du Viaur »**

Reprenant la même idée que l'exposition du « Géant de la Truyère », il est proposé dans le cadre du Projet de coopération de créer une exposition sur le « Géant du Viaur ».

Il nous est préconisé de penser à des bâches pouvant être installées en extérieur.

#### **a. Le sommaire de l'exposition**

Cf. la présentation jointe.

Les titres sont approximatifs. Ils ont été identifiés ainsi pour indiquer la thématique du panneau en lui-même.

Ce seront 12 bâches parlant du Viaduc du Viaur + 2 bâches parlant du Viaduc de Garabit et son concepteur Gustave Eiffel.

### b. L'organisation

Il est proposé aux membres du COPIL que la rédaction soit confiée aux 2 offices de tourisme soutenus par des volontaires de l'association VVV et autres membres du COPIL (à raison de 5 ou 6 personnes au total). Pour rappel, la conception graphique sera externalisée et confiée au graphiste ayant conçu, pour le compte des 2 intercommunalités, la marque du Viaduc du Viaur.

Un atelier de rédaction aura lieu courant avril pour d'une part identifier les éléments techniques, et d'autre part répartir les tâches.

## IV. Questions diverses

Il est rappelé par Loris au (chargé de mission PETR Albigeois et Bastides) la fin du projet LEADER en 2023. Selon le GAL Centre-Ouest Aveyron, il manquerait peut-être de fonds. A la suite de ce comité de pilotage, Erwan (PETR Aveyron) a rassuré les interlocuteurs sur ce point.

### a. Aménagement autour du viaduc du Viaur

A la suite de la présentation du diagnostic effectué par les CAUE Tarn et Aveyron, il a été déterminé que le périmètre choisi pour l'aménagement autour du viaduc du Viaur serait un périmètre de 20 km (avec un axe rivière et un axe ferroviaire), incluant des zones à proximité du viaduc et en cohérence avec les projets identifiés par les communautés de communes et communes.

Un projet de convention sera adressé aux élus suivi d'une visioconférence afin d'en étudier les éléments et l'adapter si nécessaire.

### b. Contrat de licence de marque

Quand la marque Viaduc du Viaur (avec logo et charte graphique) a été créée, il a été découvert un dépôt de marque Viaduc du Viaur déposé par M. Jean Soler.

Les collectivités ont alors proposé un contrat de licence à M. Soler afin de pouvoir utiliser gratuitement le nom propre Viaduc du Viaur pour user du logo créé pour le projet OBJECTIFS VIADUCS UNESCO. En contrepartie, l'association pouvait alors utiliser sur ces outils promotionnels tels que site internet ou flyers du logo de qualité. L'utilisation du logo et de la marque permettrait une communication harmonisée et la volonté d'une cohésion dans le travail entre l'association et les collectivités.

M. Soler, au nom de l'association Valorisation Viaduc du Viaur, explique qu'il avait fait un dépôt à la base pour l'association (sauf que le dépôt légal n'est que la propriété de M. Soler) afin de s'approprier le nom VIADUC DU VIAUR et pour permettre à l'association de vivre de façon autonome par la demande d'une participation financière effectuée auprès des concepteurs de produits dérivés du viaduc du viaur incluant la marque déposée VIADUC DU VIAUR.

Il est rappelé aux membres présents que l'association n'a jamais demandé de subventions aux collectivités.

Seules les adhésions et la vente des produits dérivés permettent une autonomie de gestion à ce jour. Il est estimé un chiffre d'affaires d'une hauteur d'environ 5 000 € / an obtenu grâce à ces 2 types de recettes mentionnées précédemment.

M. Bories ajoute qu'il faut que l'association cadre aujourd'hui les produits dérivés et propose un cahier des charges pour les produits.

Il est mentionné que le 18 mars 2021 la proposition de contrat de licence sera à nouveau étudiée par le conseil d'administration de l'association VVV et qu'ensuite une offre de « dédommagement » sera présentée aux élus.

#### c. Présentation panneaux informatifs sur les aires autour du viaduc

Il est présenté aux participants de ce COPIL un panneau qui pourrait être installé sur une aire afin de transmettre des explications aux visiteurs du viaduc.

Selon certains membres de l'association VVV, il y a du passage près du viaduc et les visiteurs sont en demande d'informations.

Il est rappelé à tous que la brochure sur le viaduc du Viaur est en distribution libre et accessible à tous. Il serait primordial d'installer des brochures dans le cabanon sur les terrasses du Yunnan par exemple ou que le stand installé durant l'été puisse présenter ces brochures aux randonneurs et passants.

Afin de répondre à la demande des visiteurs in situ, et en attendant l'aménagement définitif autour du viaduc incluant des panneaux explicatifs et informatifs, l'association VVV souhaite proposer 3 panneaux (1 par aire) :

- 1 sur Paul Bodin sur l'aire Paul Bodin / Halte du Viaur / Malphettes
- 1 sur l'architecture du viaduc sur l'aire Les Terrasses du Yunnan
- 1 sur les 2 viaducs (routier et ferroviaire) sur l'aire du Gô

Un panneau avec QR code est alors présenté sur le thème de Paul Bodin.

Des questions se soulèvent : Pourquoi des QR code ? Quels contenus derrière ? Quel site héberge les QR code ? Conception graphique ?

Le site unitag propose la création de QR code gratuitement. Cependant l'hébergement du contenu inclut un abonnement de 300 €.

Conception du support A3 sur du dibond : 600 €. Il est possible de trouver moins cher. Format A3 semble petit pour l'occasion.

Il est demandé aux collectivités une participation financière pour ces panneaux et une aide pour la conception graphique par les OT.

Parmi les échanges, il est conseillé de créer ces panneaux en attendant les panneaux définitifs afin de montrer l'ambition du territoire d'une part, d'orienter et diriger les visiteurs d'autre part.

Il est affirmé par la présidente de Pays Ségali Communauté qu'il est possible que sa collectivité puisse porter le financement de ces 3 panneaux.

Il est proposé de rencontrer l'association pour rédiger les panneaux dont le contenu et la forme doivent être retravaillés et validés par la suite. Aussi, il manque les données légales (conception graphique, rédaction, impression, crédits photos...).

N'ayant pas d'autres points à aborder, la séance est levée.